

AVIS DE CONCOURS CADRE DE SANTE PARAMEDICAL 2EME CLASSE – SPECIALITE INFIRMIER – SESSION 2022

Le centre de gestion du Doubs organise à compter du 11 avril 2022 au centre de gestion du Doubs de Montbéliard, un concours de cadre de santé paramédical 2^{ème} classe, spécialité infirmier, session 2022, 14 postes répartis de la manière suivante :

EXTERNE	INTERNE
2	12

Le détail des épreuves peut être consulté dans le guide du concours de cadre de santé paramédical 2^{ème} classe en ligne sur www.cdg25.org

CONDITIONS D'INSCRIPTION	PERIODES ET MODALITES D'INSCRIPTION
<p>EXTERNE : 3 CONDITIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer requis des candidats au concours d'infirmier en soins généraux, à savoir d'un titre de formation mentionnée aux articles L. 4311-3 et L. 4311-5 du code de la santé publique, ou d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L. 4311-4 du même code - être titulaire du diplôme de cadre de santé ou titre équivalent, - justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours, de l'exercice d'une activité professionnelle d'infirmier pendant au moins 5 ans à temps plein ou une durée de 5 ans équivalent temps plein. <p>INTERNE : 4 CONDITIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouvert aux fonctionnaires, militaires et agents contractuels, - être titulaire de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer requis des candidats au concours d'infirmier en soins généraux, à savoir d'un titre de formation mentionnée aux articles L. 4311-3 et L. 4311-5 du code de la santé publique, ou d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L. 4311-4 du même code - être titulaire du diplôme de cadre de santé ou titre équivalent, - compter au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins 5 ans de services publics en qualité d'infirmier. 	<p>Retrait des dossiers : Préinscription du 14/12/2021 au 19/01/2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le site internet du centre de gestion du Doubs www.cdg25.org - ou par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr» <p>Dépôt des dossiers : date limite de dépôt : 27/01/2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'espace sécurisé du candidat (au format pdf) - ou par voie postale : au centre de gestion du Doubs, 50 avenue Wilson - CS 98416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX ; cachet de la poste faisant foi - ou sur place pendant les heures d'ouverture de l'établissement au centre de gestion du Doubs, 50 avenue Wilson - CS 98416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX. <p>Les demandes de modification de voie de concours ne sont possibles que jusqu'à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la date limite d'inscription en réalisant une nouvelle préinscription par internet - la date de clôture d'inscription par écrit (courrier ou mail à concours@cdg25.org). <p>Les candidats devront déposer leur dossier et les pièces justificatives, via leur espace sécurisé, ou par voie postale (cachet de la poste faisant foi), ou dépôt sur place au centre de gestion du Doubs, au plus tard le jour de la clôture des inscriptions (27/01/2022) pour être considéré comme inscription.</p>

Tout formulaire d'inscription, adressé au CDG du Doubs, qui ne serait que la photocopie du formulaire d'inscription d'un autre candidat sera considéré comme non conforme et refusé. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées. Tout dépôt de formulaire d'inscription par courrier, même posté dans les délais, sera refusé s'il est insuffisamment affranchi. De même tout incident dans la transmission du formulaire d'inscription, quelle qu'en soit la cause (perte, retard, grève...) engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus d'admission à concourir.